



RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ

IDENTIFICATION

Nom de la municipalité Plateau/Mont-Royal (Montréal)		Date de l'élection Année Mois Jour 2019 10 06
Nom du parti Ensemble Montréal	Nom de l'agent officiel Jonathan Cohen	

ÉTAT SOMMAIRE DU FONDS ÉLECTORAL ET DES DÉPENSES ÉLECTORALES

Partie 1. Fonds électoral	
1. Total des sommes transférées par le représentant officiel	18 028.17 \$
2. Total des dépenses électorales payées par le représentant officiel avant le début de la période électorale	4 095.99
3. TOTAL du fonds électoral (lignes 1+2)	22 124.16 \$
Banque Nationale, 500 Place d'Armes	11-871-23
Nom et adresse de l'établissement financier où sont déposées les sommes transférées	N° du compte
Partie 2. Dépenses électorales	
1. Publicité (total A , section 1 , page 2)	14 325.53 \$
2. Biens et services (total B , section 1 , page 2)	1 098.70
3. Location de locaux (total C , section 1 , page 2)	574.88
4. Voyages et repas (total D , section 1 , page 2)	735.86
5. TOTAL des dépenses électorales (lignes 1 à 4)	16 734.97 \$
Partie 3. Réclamations contestées (section 4, page 8)	Nil \$

Nom du fournisseur	N° *	Montant payé	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales
			Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
Dépenses communes (section 2, page 7)		Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
1 Ensemble Montréal	1	4 095.99	4 095.99				
2 Promo-National Inc.	2	209.25	209.25				
3 Ensemble Montréal	3	132.61				132.61	
4 9308-0711 Québec Inc.	4	574.88			574.88		
5 Promo-National Inc.	5	3 168.71	3 168.71				
6 Global Distribution	6	5 173.88	5 173.88				
7 Dingo Design Inc.	7	224.20	224.20				
8 Democratik	8	582.92	582.92				
9 Democratik	9	755.60	755.60				
10 Ensemble Montréal	10	103.25				103.25	
11 James Forest	11	114.98	114.98				
12 Plaza Volare	12	500.00				500.00	
13 Ensemble Montréal	13	203.16		203.16			
14 Ensemble Montréal	14	862.31		862.31			
15 Banque National (frais bancaire)	15	33.23		33.23			
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							
24							
25							
26							
27							
28							
29							
30							
31							
32							
33							
34							
35							
36							
Somme partielle		16 734.97	14 325.53	1 098.70	574.88	735.86	Nil
Dépenses faites, non réclamées (section 3, page 8)		Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	
TOTAL des dépenses		16 734.97	14 325.53	1 098.70	574.88	735.86	Nil

A B C D

* Numéro consécutif des pièces justificatives

Répartition des dépenses électorales												
Mairie				District (poste n° 1)				District (poste n° 2)				
Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1	4 095.99	-	-	-								
2	209.25	-	-	-								
3	-	-	-	132.61								
4	-	-	574.88	-								
5	3 168.71	-	-	-								
6	5 173.88	-	-	-								
7	224.20	-	-	-								
8	582.92	-	-	-								
9	755.60	-	-	-								
10	-	-	-	103.25								
11	114.98	-	-	-								
12	-	-	-	500.00								
13	-	203.16	-	-								
14	-	862.31	-	-								
15	-	33.23	-	-								
16												
17												
18												
19												
20												
21												
22												
23												
24												
25												
26												
27												
28												
29												
30												
31												
32												
33												
34												
35												
36												
	14 325.53	1 098.70	574.88	735.86								
	Total du candidat			16 734.97	Total du candidat				Total du candidat			
	Maximum permis			32 936.04	Maximum permis				Maximum permis			

	Nom du fournisseur	No *	Montant payé	Dépenses électorales				Montants non inclus dans les dépenses électorales
				Publicité	Biens et services	Location de locaux	Voyages et repas	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18	NA							
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25								
26								
27								
28								
29								
30								
31								
32								
33								
34								
35								
36								
37								
38								
39								
TOTAL des dépenses communes (reporter à la section 1, page 2)				A	B	C	D	

* Numéro consécutif des pièces justificatives

État des dépenses faites, non réclamées

Nom du fournisseur	Date d'utilisation du bien ou du service	Nature de la dépense	N° consécutif des pièces justificatives	Date de réclamation*	Montant de la dépense
NA					
** TOTAL					

* Pour une réclamation reçue par l'agent officiel après le sixième jour suivant celui du scrutin

** Joindre un chèque fait à l'ordre du trésorier de la municipalité pour le total des dépenses faites, mais non réclamées par le créancier dans les 60 jours qui suivent le jour du scrutin. Reporter et répartir ce montant à la section 1 « État détaillé des dépenses »

Section 4

État des réclamations contestées

Nom du fournisseur	Raison de la contestation	N° consécutif des pièces justificatives	Montant de la facture	Montant contesté
NA				
*** TOTAL				

*** Reporter ce montant à la partie 3 de l'État sommaire du fonds électoral et des dépenses électorales à la page 1

Signature et déclaration de l'agent officiel

Je, Jonathan Cohen,
Prénom Nom

domicilié au _____ Adresse

agent officiel du parti politique autorisé Ensemble Montréal
Nom du parti

déclare ce qui suit :

1. Toutes les dépenses électorales que j'ai faites ou autorisées et qui ont été portées à ma connaissance sont inscrites dans le rapport de dépenses électorales et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités. Toutes les réclamations reçues au plus tard le 60^e jour suivant celui fixé pour le scrutin ont été acquittées, sauf celles que j'ai contestées et déclarées à la section 4.
2. J'ai nommé les adjoints en vertu de l'article 385 de la Loi et toutes les dépenses autorisées par ceux-ci sont présentées dans le rapport, le cas échéant.
3. Toutes les dépenses électorales ont été acquittées à même le seul fonds électoral ouvert (article 458 et directive D-M-4), à l'exception des dépenses électorales autorisées et acquittées par le représentant officiel en vertu du 2^e alinéa de l'article 457 et des réclamations contestées mentionnées à la section 4 du présent rapport.
4. Aucune dépense électorale n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds électoral sous la responsabilité de l'agent officiel.
5. Toutes les dépenses électorales inscrites au rapport sont justifiées par une facture en conformité avec l'article 466. Ces factures présentent l'intégralité des biens fournis ou des services rendus.
6. Toutes les dépenses électorales ont été engagées au prix courant du marché conformément aux articles 427 et 461. De plus, à l'exception du travail bénévole, une facture attestant de la valeur de tout bien ou service fourni à titre gratuit par un électeur est jointe au rapport.
7. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 428 1^o au cours de la période électorale l'ont fait personnellement, volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
8. Les renseignements contenus dans le présent rapport sont vrais, exacts et complets.


Signature de l'agent officiel

le 16 décembre, 2019
Date

Signature et déclaration du chef intérimaire de parti

Je, Lionel Perez
Prénom Nom

domicilié au _____ Adresse

chef du parti politique autorisé Ensemble Montréal
Nom du parti politique autorisé

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé des règles concernant les dépenses électorales.
2. J'ai rappelé à l'agent officiel et à ses adjoints l'obligation de respecter ces règles.
3. Je déclare lui avoir transmis toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
4. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
5. Je prends acte de la déclaration de l'agent officiel.
6. Je vous confirme qu'à ma connaissance, l'agent officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



Signature du chef du parti

le

16 décembre 2019

Date